

#Prévention des risques
#Gestion de crise
#Pollutions industrielles
#Santé
#Environnement



2022
FORT DE FRANCE - 27 OCT
STRASBOURG - 1^{ER} DÉC

AMARIS organise un temps d'échange et d'information le 1^{er} décembre à Strasbourg. Ce Rendez-vous vise à réunir les collectivités concernées par les risques industriels.

LE PROGRAMME

TEMPS 1 / 9h30-12h30

ACTUALITES DES RISQUES INDUSTRIELS

Mot d'accueil par Patrice Schoepff, conseiller municipal et eurométropolitain (Strasbourg)

Introduction par Alban Bruneau, président d'AMARIS, maire de Gonfreville-l'Orcher et vice-président Le Havre Seine Métropole

10h - Bilan des PPRT

Que retenir de la mise en œuvre des PPRT sur le Grand Est ? Quelles sont vos difficultés ? Dans la mesure où nous abordons la dernière ligne droite, quelles priorités se fixer à court terme et quelle stratégie à envisager pour la suite ?

Echanges autour de l'intervention de Sylvain Vergaert, représentant de la Direction Générale de la Prévention des Risques (Ministère de la Transition écologique)

Dans un contexte où de nombreuses mesures n'ont pas été mises en œuvre, quelles responsabilités seront-elles engagées en cas d'accident ? Quels outils les collectivités pourront-elles mobiliser pour la suite ?

Echanges autour de l'intervention de Soraya Benabdessadok, avocate exerçant en droit public

11h - Actus de la gestion de crise

La loi Matras officialise l'intervention des intercommunalités dans la gestion de crise. Concrètement quel rôle peuvent-elles jouer ? Quels moyens et outils seront mis à leur disposition ? Que retenir des événements marquants de l'été 2022 (feux, accident de Molsheim, etc.) ?

Echanges autour de l'intervention de Michel Gouriou, représentant de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (Ministère de l'Intérieur)

En cas d'évènement, quelles sont les responsabilités du maire et du président de l'EPCI ? Les PICS changent-ils la donne ? Quelles précautions prendre en matière de mutualisation des moyens ?

Echanges autour de l'intervention de Soraya Benabdessadok, avocate exerçant en droit public

DEJEUNER

LE PROGRAMME

TEMPS 2 / 14h30-17h

PRISE EN COMPTE DE L'IMPACT DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES

Introduction par Pierre Athanaze, vice-président de la Métropole de Lyon

Les collectivités sont de plus en plus confrontées aux questions des citoyens sur les pollutions chroniques émises par les industries et leurs impacts sur l'environnement et la santé. Les fumées de l'usine sont-elles nocives ? Cette gêne respiratoire est-elle liée à l'industrie ? Peut-on manger les tomates du jardin ? Les enfants courent-ils un risque à jouer dans la cour de l'école ? Et s'ils ingèrent de la terre ?

Ces interrogations liées à la vie quotidienne et à l'usage d'un territoire peuvent paraître simples ou anecdotiques. En réalité, pour y répondre, il est nécessaire de mobiliser un haut niveau d'expertise conjuguant deux sujets complexes : l'environnement et la santé. Très souvent associées à la proximité des sites industriels en activité, ces questions s'appliquent aussi beaucoup plus largement, à notre passé industriel, qui nous a légué en héritage, des friches polluées.

Les territoires qu'AMARIS réunit, partagent les mêmes questionnements et besoins. Dans un cas comme dans l'autre, pollutions actuelles ou passées, les blocages et les écueils sont les mêmes. C'est pourquoi nous avons initié le programme Collectivités et pollutions industrielles, en partenariat avec la Métropole de Lyon, l'Institut Ecocitoyen et l'ENTPE (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat). Ce programme est consacré à l'impact des pollutions industrielles et de leurs effets sur la santé et l'environnement. L'objectif est de permettre aux collectivités concernées de s'approprier ce sujet complexe et de progresser collectivement.

Echanges autour de la présentation du programme AMARIS et des interventions des services de l'Eurométropole de Strasbourg et de Philippe Chamaret, directeur de l'Institut Ecocitoyen.

- L'association nationale pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS) vous donne rendez-vous le 1er décembre 2022 à Strasbourg. **Vous pouvez encore vous inscrire [en cliquant ici](#).**
- Cette rencontre est organisée à l'**Hôtel de Ville de Strasbourg** (9 Rue Brûlée), en deux temps. Il est possible de participer à tout ou partie de la journée.